

**17.3510****Motion Fournier Jean-René.
Leistungsvertrag
mit dem Nationalen Pferdezentrums Bern****Motion Fournier Jean-René.
Contrat de prestations
du Centre équestre national de Berne****CHRONOLOGIE**

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 25.09.17

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 15.03.18

Präsident (Bischofberger Ivo, Präsident): Der Bundesrat beantragt die Ablehnung der Motion.

Fournier Jean-René (C, VS): Nous l'avons entendu tout à l'heure de la bouche du chef du département: compte tenu des retards accumulés, d'importants investissements de l'armée, notamment dans les domaines de l'armement et de l'immobilier, sont absolument nécessaires pour les prochaines années. De ce fait, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports a, à juste titre, optimisé les coûts d'exploitation de l'armée afin de pouvoir dégager une certaine marge de manœuvre au profit d'investissements dans ces deux domaines. Dans le cadre de ces réflexions, il est notamment prévu de réduire le nombre de chevaux de selle de 65 à 38 et d'abaisser, de façon importante – toute proportion gardée –, le plafond du contrat de prestations avec le Centre équestre national de Berne, qui assure leur entretien.

Actuellement, le contrat de prestations est fondé sur un montant de 2,7 millions de francs. Nous parlons donc de quelques centaines de milliers de francs. Je vous dis cela pour vous rendre attentifs au fait que, lorsque l'on compare les chiffres avec ceux du projet dont nous avons discuté cet après-midi, on constate qu'il est question de 2,1 milliards de francs pour le message sur l'armée 2017 et de quelques centaines de milliers de francs ici. Bien qu'il n'y ait pas de petites économies, il y a quand même des proportions dont il faut se rappeler.

Malgré les déclarations rassurantes du Conseil fédéral dans sa réponse, une telle mesure d'économies rendrait certainement difficile la fourniture de chevaux de selle aux cours de répétition et aux écoles militaires, car leur disponibilité ne serait plus assurée en cas d'inaptitude des chevaux et rendrait impossible des engagements dans des activités en dehors du service militaire.

Même si l'utilité des chevaux, dans les missions militaires, s'est très fortement réduite ces dernières années, il reste dans l'intérêt de l'armée et de la Confédération de maintenir un effectif minimum de chevaux de selle pour la formation des troupes du train, les troupes vétérinaires et les métiers du cheval. L'importance d'un contingent minimum doit aussi être reconnue pour les missions protocolaires et, d'une manière plus générale, pour la promotion du cheval et les nombreuses activités associatives y relatives. Divers calculs et diverses projections ont été faits par des défenseurs des effectifs actuels de chevaux de selle, et ces calculs montrent qu'avec 38 chevaux on ne couvrirait même pas les besoins actuels de l'armée.

Si on disposait de 38 chevaux aptes à l'engagement – et je souligne les termes "aptés à l'engagement" –, ces besoins ne seraient pas couverts pendant deux à trois semaines par an. Durant cette période, il faut en effet 40 chevaux aptes au service. Avec 38 chevaux, on ne dispose pas de la réserve nécessaire, ni d'ailleurs des chevaux surnuméraires indispensables que sont les jeunes chevaux en formation, les chevaux maîtres d'école, et j'en passe. On ne tient pas compte des chevaux indisponibles pour cause de maladie et d'accident – il arrive aussi aux chevaux d'être accidentés ou malades. Il est donc inexact de prétendre qu'avec une bonne planification les engagements hors service seraient encore possibles. Dans son avis, le Conseil fédéral nous dit que "le DDPS ne peut par contre plus se permettre de subventionner les activités des sociétés n'ayant aucune relation directe avec les troupes du train dans l'organisation actuelle de l'armée, à savoir: la société Arizona (société des officiers – Argovie), le Circolo ippico degli ufficiali (société des officiers – Tessin), la Bereitermusik du canton de Berne ou les Berner Dragoner".

Je conçois qu'il faut en revanche clairement admettre que les conditions de mise à disposition de chevaux



propriété du DDPS en faveur de tiers, notamment de sociétés militaires ou paramilitaires, de la police, d'associations sportives et d'autres groupements qui ont un lien avec les métiers en relation avec les chevaux, doivent être réexaminées, car trop favorables dans certains cas. Toutefois, je demeure convaincu qu'on pourrait, avec l'effectif actuel, probablement réduire les dépenses pour la Confédération tout en répondant favorablement à certaines attentes légitimes, telles que celles exprimées par Swiss Olympic dans une lettre du 21 juillet dernier à propos de la problématique du pentathlon moderne. Il faut également veiller à ne pas réaliser de fausses économies dans le domaine militaire pour ensuite réaliser de vraies nouvelles dépenses dans le domaine des sports.

Je vous invite donc à accepter ma motion.

Hêche Claude (S, JU): Je ne vous surprendrai pas en défendant jusqu'au bout tout ce qui peut aider le cheval franches-montagnes. J'interviens dans le débat sur cette race et sur le cheval en général, car le Conseil fédéral et le département fédéral concerné sont en train de finaliser un rapport en réponse au postulat Seydoux 16.3061, "Sauver la race de chevaux franches-montagnes et le savoir-faire des éleveurs". Or, nous avons l'impression que le contenu de ce rapport ne va pas pleinement nous satisfaire.

On ne peut pas se limiter à donner des signes. Il faut des actes concrets pour encourager, promouvoir et montrer son attachement. On dit souvent, en parlant des relations entre les personnes, qu'il faut leur dire qu'on les aime avant qu'ils ne partent. Après c'est trop tard. Ramené au niveau du cheval franches-montagnes, cela signifie qu'il faut montrer son attachement à cette race avec des mesures concrètes avant qu'elle ne meure. Après, ce sera trop tard.

Soyons imaginatifs, trouvons des solutions et des missions qui ont du sens, et développons les potentialités du cheval d'une race indigène. Les spécialistes sauront tirer le meilleur parti de leurs bêtes si on leur fait confiance et qu'on les associe à la réflexion. Peut-être que l'idée d'une cavalerie montée pourrait constituer une piste, Monsieur le conseiller fédéral. Sans développer autre mesure les officialités, un accueil avec des chevaux lors de parties officielles donnerait à coup sûr une belle notoriété aux chevaux, et cela contribuerait à valoriser l'image de notre pays.

Selon la réponse du Conseil fédéral, aucune réduction du nombre de chevaux de la race des Franches-Montagnes ne serait planifiée, mais il parle selon moi des troupes du train. La motion, d'une part, vise à assurer la propriété et l'entretien d'un effectif minimal de 65 chevaux de selle de la race des Franches-Montagnes au Centre équestre national de Berne et, d'autre part, à assurer le maintien avec les milieux concernés des activités hors service, sportives et culturelles, qui y sont liées.

C'est aussi, selon nous, un devoir moral, avant que ce cheval ne devienne un objet de musée. Nous risquerions alors de devoir mettre beaucoup d'énergie et d'argent afin de maintenir cette race dans les mémoires. Je n'ai rien contre les collections et tout ce qui se fait en matière de préservation des vestiges archéologiques ou pour maintenir intactes les traces de dinosaures. Mais je trouverais plus utile d'investir et de croire à la race des Franches-Montagnes tant qu'elle est encore là, bien vivante.

Je vous remercie donc par avance d'apporter votre soutien à la motion.

Lombardi Filippo (C, TI): Abbiamo parlato di miliardi di franchi, oggi pomeriggio, e qui si tratta di qualche centinaio di migliaia di franchi. Ha ragione il collega Fournier, è vero

AB 2017 S 704 / BO 2017 E 704

che non sono piccoli risparmi. Vorrei però, signor consigliere federale, fare una considerazione: Sie richten sicherlich ein Mehrfaches dieser Hunderttausende von Franken – es sind ein paar Hunderttausend Franken jährlich – an Kommunikationsfirmen, Beratungsfirmen und andere Spezialisten aus, die das Image der Armee pflegen; sie muss man in der Bevölkerung immer stützen, stärken, verteidigen und vertreten. Hier haben Sie grundsätzlich, ohne etwas Neues erfinden zu müssen, ein fantastisches Kommunikationsmittel, das tatsächlich das Image der Armee in der Bevölkerung stärkt. Wir dürfen diese Motion in diesem Sinn also annehmen. Das wird sicherlich nicht das Kerosin für die neuen Kampfflugzeuge kosten, aber es wird vielleicht eine bessere Akzeptanz der Armee in der Bevölkerung schaffen.

Ich ersuche Sie, die Motion Fournier anzunehmen.

Parmelin Guy, conseiller fédéral: L'après-midi avait bien commencé, mais la fin de l'après-midi, si je peux m'exprimer au nom du Conseil fédéral, est plus pénible, mais cela ne fait rien. Je vais quand même vous rappeler l'enjeu du débat.

Le Centre de compétences du service vétérinaire et animaux de l'armée a évalué, avec le chef du service vétérinaire de l'armée, les besoins en chevaux de selle à un minimum de 30 chevaux disponibles en perma-



nence; l'évaluation date d'octobre 2016. Afin de garantir cet effectif tout en tenant compte des maladies, des remontes et des éventuels accidents, il est nécessaire de détenir 38 chevaux de selle.

Monsieur Fournier, nous arrivons ainsi à un écart de deux chevaux. Avec un effort, on pourra trouver un compromis à 39 chevaux, mais 38 est le nombre qui ressort de l'estimation des experts, et c'est sur cette estimation que je me base – vous vous fondez certainement sur les chiffres d'autres experts. Ces 38 chevaux de selle de l'armée permettent d'assurer le profil de prestations. Il faut aussi affirmer l'élément suivant: les troupes du train au sein de l'armée ne sont pas remises en question.

En plus des chevaux de selle, l'armée compte 150 chevaux de la race chevaline des Franches-Montagnes, qui sont sous contrat avec le DDPS et, pour une partie d'entre eux, en pension au Centre équestre national. Avec ces 150 chevaux de la race des Franches-Montagnes, la promotion du cheval reste garantie. Ces chevaux sont fournis au Centre de compétences du service vétérinaire et animaux de l'armée, aux écoles, dans les colonnes du train et aux cours de répétition annuels. Le DDPS ne prévoit aucune réduction du nombre de chevaux de la race des Franches-Montagnes.

Avec une bonne planification et la collaboration de toutes les parties, les activités hors service qui apportent une plus-value pour les troupes du train peuvent être maintenues. Les chevaux de selle ne sont parfois pas utilisés par le Centre de compétences du service vétérinaire et animaux de l'armée, par exemple lors de soirées, le week-end ou lors des périodes sans cours.

Je ne vais pas revenir sur l'aspect du subventionnement indirect de différentes sociétés, cela a été évoqué, mais rappeler que le DDPS a aussi des arriérés dans les investissements dans les domaines de l'immobilier et de l'armement. De ce fait, il doit tout faire pour optimiser les coûts d'exploitation de l'armée s'il veut dégager une certaine marge de manœuvre au profit d'investissements indispensables dans ces domaines. Nous avons aussi précisé ceci dans la réponse à l'interpellation Fournier 17.3031, dont vous avez discuté lors d'une précédente session.

Le contrat de prestations qu'assume actuellement le Centre équestre national de Berne, vous le savez, arrive à terme à la fin de l'année 2018. Nous sommes tenus de lancer un appel d'offres OMC pour faire jouer la concurrence lors du renouvellement du contrat de prestations pour la période 2019–2023. Simultanément à la préparation de cet appel d'offres OMC, la Base logistique de l'armée, en collaboration avec les forces terrestres, effectue une analyse "make or buy", selon la demande du Contrôle fédéral des finances. Monsieur Fournier, nous suivons donc aussi les injonctions du Contrôle fédéral des finances. Cette dernière analyse sera terminée tout prochainement.

Quelle que soit la variante choisie, la diminution échelonnée prévue du nombre de chevaux de selle entraînera une réduction parallèle du budget alloué pour le contrat de prestations. La planification prévue laisserait cependant au Centre équestre national, s'il devait obtenir le contrat de prestations pour la période 2019–2023, le temps nécessaire pour développer d'autres marchés.

Il y a eu, lors de la discussion sur votre interpellation, Monsieur Fournier, différentes autres propositions, notamment de partenariats public-privé entre le DDPS et le Centre équestre national. Avant d'envisager de tels partenariats, le DDPS doit étudier, aussi dans le cadre de l'appel d'offres OMC, si ce modèle correspond aux exigences légales et s'il répond aux prestations souhaitées. Il faut considérer les aspects pratiques et les aspects économiques.

Nous maintenons notre position et nous estimons que la manière dont ce dossier est empoigné est correcte, qu'elle permet de maintenir ce qui est essentiel et qu'elle ne met pas en danger l'existence de la race des Franches-Montagnes. En tout cas, le DDPS ne planifie pas la réduction du nombre de chevaux franches-montagnes.

Je vous demande, au nom du Conseil fédéral, de rejeter la motion.

Abstimmung – Vote

Für Annahme der Motion ... 33 Stimmen

Dagegen ... 5 Stimmen

(1 Enthaltung)

Präsident (Bischofberger Ivo, Präsident): Damit sind wir am Ende der Tagesordnung angelangt. Ich danke Herrn Bundesrat Parmelin ganz herzlich für die Begleitung durch die Geschäfte und wünsche ihm und Ihnen



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • 5010 • Achte Sitzung • 25.09.17 • 16h15 • 17.3510
Conseil des Etats • 5010 • Huitième séance • 25.09.17 • 16h15 • 17.3510



allen einen schönen und erholsamen Abend!

Schluss der Sitzung um 18.15 Uhr

La séance est levée à 18 h 15

AB 2017 S 705 / BO 2017 E 705